COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

MISE AU CONCOURS

Bâtiments

Concierge à 100%

Contrat de durée indéterminée

(Lieu de travail : Fleurier)

Activités

- Procéder au nettoyage, contrôle et entretien des bâtiments, ainsi que des extérieurs
- Contrôler, régler et gérer les installations techniques
- Mettre à disposition et reprendre les locaux loués

Exigences

- CFC d'agent·e d'exploitation ou d'un métier technique et/ou du bâtiment
- Expérience préalable dans une fonction similaire
- Permis de conduire catégorie B
- Discrétion et capacité à travailler de manière autonome
- Disponibilité pour des activités parfois irrégulières, en particulier durant les week-ends
- Sens des relations publiques et de la discrétion
- Sens des responsabilités
- Connaissances des outils usuels d'informatique

Avantages

- Travail varié
- Traitement selon la réglementation en usage et les prestations sociales de la commune de Val-de-Travers

Entrée en fonction : 19 août 2024 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, M. Yves Fatton, chef du dicastère des infrastructures, est à votre disposition au 032 886 43 55 ou par courriel : Infrastructures.VDT@ne.ch.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, certificats, diplômes, etc., doivent être adressées **jusqu'au 8 avril 2024**, au service des ressources humaines, RessourcesHumaines.VDT@ne.ch ou via le site internet www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi.

Val-de-Travers, le 20 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

+41 32 886 43 20 | ressourceshumaines.vdt@ne.ch

QUALITÉS NATURELLES · LE VAL-DE-TRAVERS